



Surface de construction d'un abri pour chevaux sur terrain agricole

Par **bidibou**, le **23/04/2013** à **18:25**

Bonjour,
Je souhaiterais connaître la surface max sans permis de construire d'un abri pour chevaux sur terrain agricole ainsi que les conditions (orientation, matériaux) etc .
Il me semblait que la surface au sol devait être de 20m²?
Le cas échéant pourrais-je construire plusieurs abris plus petits?
merci

Par **trichat**, le **25/04/2013** à **10:28**

Bonjour,
Votre question présente un réel intérêt, mais la réponse semble plutôt négative. En effet, il n'est possible de construire en zone agricole que des bâtiments ou installations nécessaires à l'exploitation agricole par un exploitant. Ce qui n'est pas votre cas.
Votre sujet a fait l'objet d'une question écrite à l'Assemblée Nationale et la réponse du ministre de l'environnement laisse subsister une petite possibilité qui découle d'une étude au cas par cas, en fonction des règlements locaux d'urbanisme.
<http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-98687QE.htm>
Vous renseigner dans votre commune et tenter de jouer le bien-être de vos chevaux, prévu par le code rural (en contradiction avec le code de l'urbanisme).
Cordialement.

Par **bidibou**, le **26/04/2013** à **12:44**

Merci pour votre réponse, en effet, je suis déçue car certaine d'avoir été dans mon droit et

selon les dires..rnVivement un assouplissement de la loi pour les proprios d'équidés.rnBidibou